

Image not found or type unknown



Porter atteinte à l'honneur

Par **s0727**, le **10/05/2008** à **12:27**

Bonjour, je vais vous relater quelques faits et je souhaiterais savoir si je peux intenter une action en justice pour faire valoir mes droits.
Des calomnies sont dites sur moi, et cela dure plus de 5 ans, qui porte atteinte sur mon honneur et sur ma vie.
Le problème est que se sont des ragots qui sont dites les uns aux autres jusqu'à que ça arrive à mon oreille. Ceux-ci disent, aucun témoignage ne peut être fait car ces personnes ne prendront pas la responsabilité de pouvoir passer en justice.
Voilà en gros ce qui se passe et pendant ce temps je laisse les gens me dénigrer. Je ne sais même pas qui ça peut être, mais l'origine des calomnies je la connais.
Que puis-je faire?